



# Surf : Crozon régule l'accès du spot de la Palue

Dans quelques jours, les règles d'accès à la plage de la Palue, à Crozon (29), vont changer considérablement pour cause de trafic routier trop intense. Fini l'accès direct à la mer en voiture pour les particuliers. Une navette acheminera ceux qui voudront s'y rendre.

## Didier Déniel

● La Palue, à Crozon, est un des trois spots les plus prisés de Bretagne, avec La Torche (29) et la Côte sauvage, à Quiberon (56). « La qualité des vagues est très bonne. Des gens de partout y viennent. De France mais aussi d'Allemagne, de Hollande, de Belgique », explique Thierry Belbeoc'h, ancien champion de France de windsurf, gérant d'un magasin spécialisé à Morgat (29) et membre du collectif des usagers des plages de Crozon, qui milite pour un accès sans entrave au littoral.

Cette fréquentation massive n'est pas sans poser de problème dans le village de la Palue que traversent, chaque jour, en été, de trop nombreux véhicules qui ne peuvent se croiser tant la route est étroite.

« On ne nie pas ces problèmes, poursuit Anne-Hélène Bernard, présidente du Surfing Club de Crozon. Ni ceux liés au camping sauvage, largement pratiqué près de la mer. Nous avons participé à des réunions de concertation avec le maire. Nous avons apporté des propositions. On a le sentiment de n'avoir pas

été écoutés ».

## Un parking ouvert en amont du village

Dans quelques jours, il sera demandé aux surfeurs et autres usagers de la plage qui arriveront en voiture, de se garer dans un champ, en amont du village, dont l'herbe vient d'être fraîchement coupée. Une parcelle située à 1,8 km de la mer. « Une navette gratuite sera mise à disposition des gens qui voudront se rendre à la Palue. Elle tournera toute la journée. Le matériel de ceux qui pratiquent des sports nautiques sera acheminé dans une remorque », informe le maire, Patrick Berthelot. « Cette navette descendra jusqu'à la mer et remontera par le sens unique ».

Cette solution ne plaît pas aux surfeurs. « Quand la navette ne tournera pas, les familles auront à parcourir 3,6 km aller et retour pour surfer. Impossible avec des enfants, ajoute Anne-Hélène Bernard. Et la capacité de la navette - neuf places - n'est pas suffisante. Et puis, on sera toujours dépendants de ce véhicule. Il nous sera impossible d'effectuer une vigilance météo, rapide,

de visu, comme avant ». Le collectif a planché sur plusieurs scénarios, notamment celui d'un chemin agricole carrossable qui permettrait de contourner le village. « Et donc de ne plus gêner les résidents qui, au demeurant, ne sont pas très nombreux à vivre là toute l'année. On a constaté qu'il y avait pas mal de

« Quand la navette ne tournera pas, les familles auront à parcourir 3,6 km aller et retour pour surfer. Impossible avec des enfants ».

locations saisonnières dans ce secteur », avancent les détracteurs du nouveau plan de circulation.

## Les écoles de surf auront une clé de la barrière

De son bureau, en mairie, Patrick Berthelot affirme avoir étudié le sujet. « On ne peut rien faire dans ce

secteur très sensible, régi par la Loi Littoral. On ne pourrait pas mener à bien ce contournement ». L'édile promet également que les sept écoles de surf répertoriées dans la commune auront un double des clés de la barrière qui entravera bientôt le libre accès aux véhicules au site. « Leurs responsables pourront accéder, près de l'eau, avec leurs élèves et le matériel, quand ils le voudront ». En attendant, chacun avance ces arguments. « Cela fait plus de vingt ans qu'on demande un réel aménagement du site, comme à la Torche ou ailleurs, poursuit le collectif. Rien n'est fait. On a demandé des toilettes sèches et la matérialisation des places de stationnement près de la mer. On n'a rien obtenu. Ce n'est pas tout : le long escalier qui mène à la plage est en bien piteux état et le chemin qui y mène, complètement raviné. C'est dangereux pour les enfants ». « Nous avons prévu des aménagements, répond le maire. Cet été sera une phase de test. On ajustera après ».